



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LES RETRAITÉS RÉAGISSENT AUX INJUSTICES QU'ILS SUBISSENT !

La FENARAC écrit au Président Emmanuel MACRON

Retraite, assurance maladie, prise en charge de la dépendance, les retraités ont de fortes attentes car leurs besoins sont loin d'être couverts, à l'heure où ils viennent d'être mis à contribution pour financer la protection sociale par une hausse de 1,7% de leur CSG.

La FENARAC des retraités de l'artisanat et du commerce de proximité a tenu son 34^{ème} congrès, le 18 mai 2018, pour exiger « une protection sociale moderne et égalitaire ». Ses 77 associations ont voté, la veille, des résolutions exprimant leurs revendications pour dénoncer les injustices qui leur sont faites, notamment :

- **La baisse de leur pouvoir d'achat par la hausse de CSG de 1,7% n'est pas compensée**, contrairement aux actifs qui ont bénéficié d'une exonération de cotisations en contrepartie de cette hausse. De plus, elle s'ajoute à la longue série de mesures prises sous les deux précédents quinquennats : instauration de la Contribution Additionnelle de Solidarité pour l'Autonomie de 0,3%, disparition de la « demi-part des veuves », fiscalisation des majorations de retraite pour enfants.
La FENARAC demande, de façon symétrique à la réduction des cotisations des actifs, une prise en charge de la cotisation des retraités à leur mutuelle : soit par un crédit d'impôt, soit par un accès plus large à l'Aide à la Complémentaire Santé (ACS).
- **Le gel de leurs retraites se poursuit en 2018**. A part la maigre revalorisation de 0,8% en 2017, les pensions sont gelées depuis 2014 et la revalorisation de 2018 est repoussée à 2019 !
La FENARAC demande la compensation en 2018 de la perte de pouvoir d'achat des retraites gelées depuis 4 ans et l'indexation des pensions sur l'évolution du salaire annuel moyen.
- **Le coût des dépenses liées à la dépendance les asphyxie**. Lorsque la charge pesant sur l'assuré devient disproportionnée par rapport à ses ressources, la solidarité doit impérativement prendre le relais.
La FENARAC demande la création d'une cinquième branche de la sécurité sociale avec une montée en puissance progressive de son financement, en commençant par affecter le produit d'une journée de travail supplémentaire (suppression d'un jour férié) au financement de la solidarité.
- **Les retraités ne sont pas consultés alors qu'ils sont mis à contribution pour financer la protection sociale**. Les retraités ont des revendications à faire valoir au moment où de grandes réformes sont annoncées concernant l'assurance maladie, la retraite, la prise en charge de la dépendance.
La FENARAC demande que les fédérations de retraités soient consultées au même titre que les organisations syndicales et patronales des actifs, sur les réformes qui les concernent.

Agissez en signant la pétition de la FENARAC sur www.fenarac.org

Le 15 Juin 2018

Depuis 34 ans, la FENARAC, organisation représentative des 2 millions de retraités de l'artisanat et du commerce de proximité, reconnue des pouvoirs publics, défend leur protection sociale, leur pouvoir d'achat et intérêts, les représente et les informe. Elle fédère 77 associations départementales réparties sur tout le territoire. Face à une actualité de plus en plus difficile pour les retraités, la FENARAC accueille également les retraités de tous les autres secteurs qui partagent ses combats. Grands oubliés des pouvoirs publics, les retraités doivent s'unir pour se faire entendre.